

*Itinéraire VD 12*      *Lausanne - Pontarlier, F; col de Jougne*  
*Tracé 2*              *Tracé médiéval par Les Clées*  
*Cartes Nationales*    *1202, 1222*

### **HISTOIRE**      *Etat Juli 2002 / ms*

Tracé bifurquant à la hauteur de Pompaples en direction de Romainmôtier par la rive droite du Nozon et la Vy Ferroche, puis gagnant Bretonnières, Les Clées et Lignerolle.

Au Moyen Age, la liaison entre le pays de Vaud et la Bourgogne passe soit par Orbe soit par Romainmôtier et Les Clées. Selon DUBUIS (1954/1), cette route serait aussi ancienne que celle passant par Orbe (VD 12.1) dont elle se séparerait à la hauteur d'Eclépens. Ce village, mentionné dans les documents en 814 déjà (DHV I: 650), «aurait été établi sur la route quittant la voie romaine principale pour se diriger par la Sarraz vers Pompaples et Les Clées» ou vers Romainmôtier par Saint-Loup et la Vy Ferroche (DUBUIS 1954/1: 54). Pour MOREROD (2000: 53), la donation de terres à Eclépens à l'évêque de Lausanne par le roi de Bourgogne aurait en effet eu comme objectif de sécuriser le trafic commercial sur la route de France. Plus loin, la passe de La Sarraz est fortifiée dès le XIe siècle par les Grandson (DHV II: 30) et le pont sur le Nozon, qui a donné son nom à Pompaples, est attesté au XIIe siècle (DHV II: 471). L'ouverture de cette route ignorant Orbe a, selon Olivier Dubuis, précédé l'édification de la forteresse des Clées peu avant 1050, construite probablement par les seigneurs d'Orbe et placée là pour surveiller le passage: «dès l'Antiquité on franchit l'Orbe à cet endroit», soit qu'on vienne d'Eclépens soit qu'on vienne de la route du pied du Jura (VD 1326). Si la route principale passe par Orbe et oblige à un détour, «les vieux chemins subsistaient et, grâce à Romainmôtier, certains passants s'en servaient. Au début du Moyen Age, la route Pontarlier – Aoste était utilisée surtout par les pèlerins (...) pour aller de Jougne à Romainmôtier par Les Clées abrégeant leur marche interminable» (DUBUIS 1954/1: 55). Ce serait aussi l'itinéraire choisi par le pape Léon IX en septembre 1050, qui l'aurait mené de Saint-Maurice à Besançon par Romainmôtier (ROMAINMOTIER 2001: 97).

Le pont des Clées sur l'Orbe est attesté en 1050. On doit dès lors y percevoir un pontonnage ou un péage, dénoncé comme abusif au siècle suivant, exaction qui conduit le pape à interdire la reconstruction de la forteresse en 1130-1140. En 1232 cependant, la terre et la forteresse des Clées, alors rebâtie, sont inféodées par le duc de Bourgogne au comte de Genève, vingt ans plus tard elles passent sous la domination savoyarde.

Sans doute bien antérieur dans les faits, le péage des Clées est mentionné pour la première fois en 1245 avec l'affranchissement des chanoines de Saint-Maurice et son tarif est augmenté par l'empereur en 1297. Ce péage et celui de Villeneuve assurent au comte de Savoie les ressources fiscales les plus considérables perçues en pays de Vaud: l'analyse des comptes des Clées conservés pour les années 1359-1446 (CHOMEL, EBERSOLT 1951: 23-24) montre l'importance de ce passage pour le trafic de la laine, à cette époque principalement en direction des foires de Genève. Le bourg des Clées a prospéré avec la route: le bourg-

vieux se développe le long de la route contournant la colline – on y trouvait encore au début du XXe siècle un tronçon de voie taillée dans le roc (VIOLLIER 1927: 430) – puis le bourg-neuf, attesté vers 1270, est construit sur le front septentrional de la colline. La ville – le bourg a ses franchises fin XIIIe siècle – compte 200 à 300 habitants en 1359, est dotée de halles, d'un hôpital, de marchés, de maisons de commerce, de cinq boutiques et de quatre aubergistes. En 1375, il n'y a plus que 150 âmes environ: le trafic s'est détourné de la route avec le déclin des foires de Champagne (DUBUIS 1954/1: 75-76). Si Les Clées ont encore le droit de tenir quatre foires annuelles en 1446, en 1475 la glorieuse histoire de ce petit bourg s'arrête: la guerre de Bourgogne a passé par là, le village est détruit. Le château ne sera pas reconstruit pendant la période bernoise, mais le péage est maintenu (KÖRNER 1992).

*Vue des Clées, extrait de Beat Fidel  
Antoine de Zurlauben, «Tableaux  
topographiques, pittoresques,  
physiques, historiques, moraux,  
politiques, littéraires de la Suisse»,  
Paris, 1780-1788, 4 vol.  
Fig. 1*

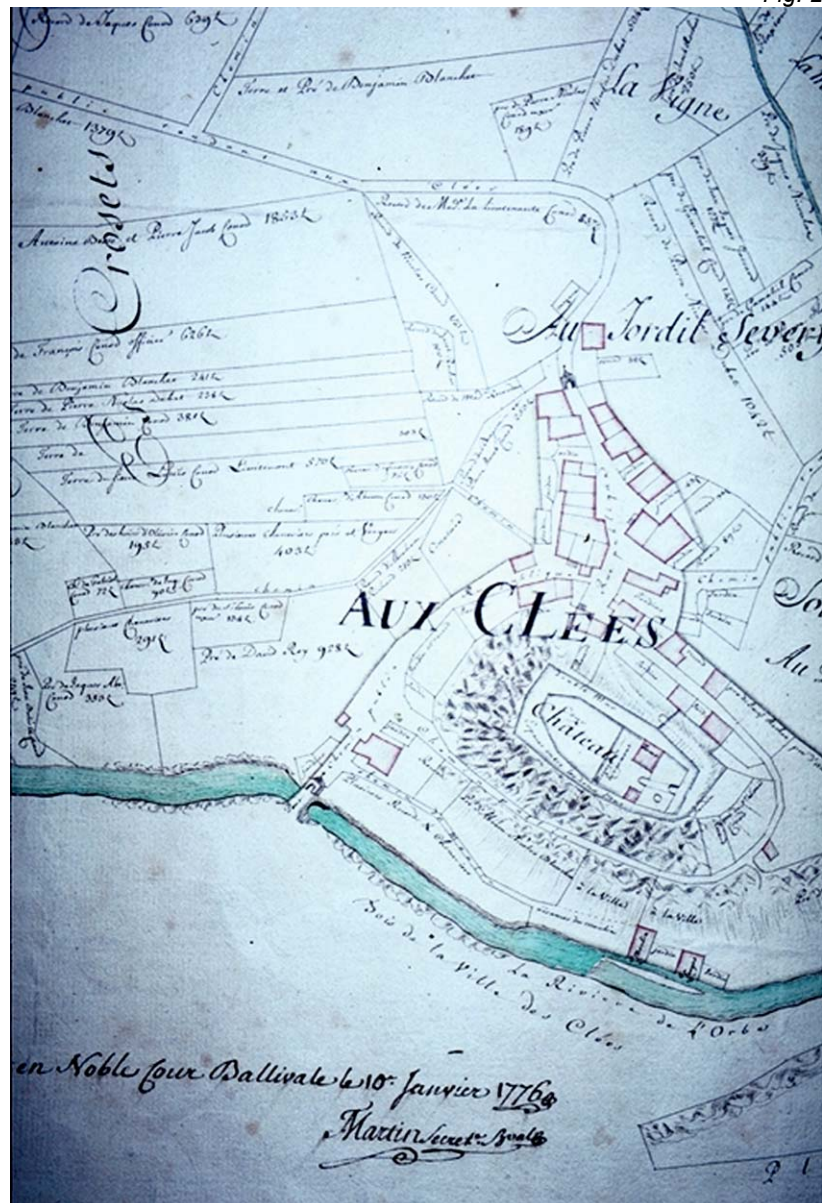


Le système bernois de péages pour le trafic passant la frontière franc-comtoise est verrouillé aux Clées et à Lignerolle: «les bureaux des Clées et de Lignerolle ferment entièrement dans cette route l'entrée et la sortie de toutes marchandises, assavoir les Clées par la rivière de l'Orbe qui passe au bas et ne peut se passer qu'au moyen du pont, et Lignerolle en ce qu'il faut nécessairement que tout ce qui vient de Bourgogne par la montagne et qui ne peut pas passer par Ballaigue tombe dans le bureau de Lignerolle» – ce qui ne passe pas par Ballaigues vient d'Entre les Fours par VD 1231. Au milieu du XVIIIe siècle cependant, «il passe trois fois plus de marchandises par Vallorbes que par la route des Clées et Lignerolle» et les voituriers se dirigent par là pour fourvoyer le péage de Ballaigues, bien qu'un autre péage les attende à Vallorbe, et les plaintes des commis sont sans doute relatives à leur différents droits de perception sur les recettes, le tiers pour celui de Vallorbe, le quart pour le commis de Lignerolle (ACV, Bm 17/2).

A cette date, alors qu'on reconstruit la «route des sels» (VD 25.3), on renonce à modifier son tracé à l'approche de Lignerolle pour conserver l'accès par les Vaux à la route des Clées, soit à «la route d'Italie et de Genève en France [qui] est actuellement pratiquée par des passagers et voyageurs qui passent et repassent par le dit lieu des Clées en voitures ou autrement outre des marchandises qui payent le grand et petit péage à LLEE. tellement qu'il est évident que la grande vieille route doit subsister préférablement à l'établissement de ce chemin nouveau par Chantemerle» (ACV, Bm 17/2, 29.9.1745).

Extrait de la carte des Clées de 1822 (ACV, GC 1263/2)

Fig. 2



En 1758, «un nouveau bout de chemin près des Clées» qui traverse une «côte de rochers» qu'on fait sauter à l'explosif est construit à la place «de deux chemins qu'il y avoit l'un en dessus et l'autre en dessous, tous les deux devenus impraticables» (ACV, Bm 17/2) et quelques années plus tard, le pont des Clées est reconstruit (ACV, Bm 17/2, 1762-64). Visité fin XVIIIe, début XIXe siècle, le «chemin de la Sarraz à Jougne» est jugé «pierreux et mauvais» sur Pompaples, «parfois enterré et creux» entre Bretonnières et les Clées malgré les réparations qui y ont été faites (ACV, H 383 c). Au début du XIXe siècle, la route choisie par le nouveau Canton de Vaud entre Lausanne et Pontarlier est ramenée sur Orbe et le bourg des Clées est laissé à l'écart (cf. VD 12.5).

Forteresse, pont et péage sont attestés dès le XIe siècle, la route est dite «stratam publicam Cletarum» dans une grosse de

reconnaitances de Croy en 1498 (VION 1993: 122). «Route d'Italie et de Genève en France» en 1745, elle est désignée comme «ancienne route de France aux Clées» sur la carte des Clées de 1822 (ACV, GC 1263/2). Elle n'apparaît sur le plan de La Sarraz de 1822-1828 que comme un chemin de dévestiture dans la vallée d'Engens (ACV, GB 61 c 2) et est partiellement représentée sur les cartes du XIXe siècle d'Envy, Romainmôtier et Croy (ACV, GC 1274, 1265/1).

L'ATS 301 La Sarraz 1892 l'atteste comme une route de 3 à 5 m de Pompaples à Saint-Loup, puis comme un chemin de dévestiture. Chemin de dévestiture, route carrossable et route de 3 à 5 m à son arrivée à Envy, elle rejoint Romainmôtier comme une route de 5 m et plus, traverse le bois de Forel et atteint Montfriad comme une route carrossable (ATS 292 Orbe 1892). De là aux Clées, route de 3 à 5 m, puis route carrossable montant sur Lignerolle, route carrossable et chemin de dévestiture pour le tronçon qui rejoint la route VD 25.3 à l'ouest de Lignerolle, vers La Vaux (ATS 292 Orbe 1892 et 290 Lignerolles 1893).

**TERRAIN** Relevé 3 Mai 2002 / nab

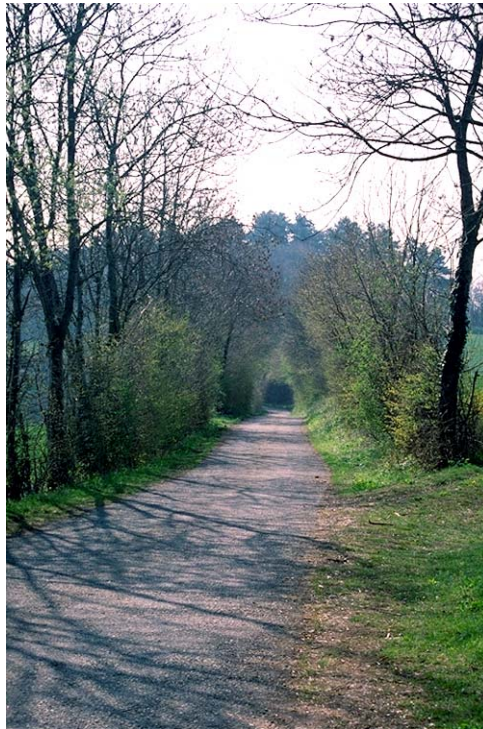
VD 12.2 est un tracé sinueux de l'itinéraire Lausanne - Jougne. En effet, il se détache de VD 12.5 à Pompaples, remonte la vallée du Nozon, puis traverse les bois aux mines de fer (Vy Ferroche), atteint Romainmôtier où il traverse enfin le Nozon, remonte en direction de Bretonnières à travers le Bois de Forel. Malgré quelques lacunes, on peut suivre le tracé jusqu'aux Clées où il franchit l'Orbe au-dessus d'une gorge profonde. Passé ce village, le tracé se dédouble: d'une part, il monte au nord sur Lignerolle et rejoint VD 12.6; d'autre part, il bifurque à l'ouest et rejoint un peu plus loin, au-dessus du lieu-dit La Vaux, VD 25.3. La suite du tracé de VD 12.2 se confond avec l'itinéraire Yverdon - Pontarlier (VD 25).

Le début du tracé emprunte la route goudronnée de 5 à 6 m qui traverse Pompaples et monte en direction de Saint-Loup. A partir de là, le tracé suit le chemin forestier revêtu de cailloutis, large de 2.5 m qui est structuré en alternance amont-aval de talus de 1 à 2 m de haut. La morphologie du mont permet de passer derrière le Châtillon: ce détour évite la traversée soit au nord du Nozon, soit à l'ouest de l'Engens. Le tracé poursuit ensuite vers le nord par la Vy Ferroche (exploitation du minerai de fer). D'une route empierrée de 3 m de large, le tracé devient goudronné. A la jonction avec l'itinéraire régional VD 26.2, VD 12.2 est constitué d'un tronçon bucolique où des talus latéraux de 1 à 1.5 m, surmontés d'arbrisseaux, enserrant la route (fig.3).

A l'approche d'Envy, le tracé se dédouble. Un bras emprunte la route d'Envy, goudronnée et large de 4 m. Sur les côtés se dressent à l'approche du village des pierres bordières. L'autre bras évite le coeur du village en coupant par un sentier meuble de 150 m le virage en épingle et rejoint le premier bras avant Romainmôtier. Le tracé unifié entre dans ce village en franchissant un pont de pierre sur le Nozon.

Le bourg traditionnel a gardé un charme pittoresque: on notera la fontaine de 1887 et la porte à une arche de pierre conduisant à l'abbatiale (fig. 4).

*Au sud d'Envy, tronçon bucolique  
Fig. 3 (nab, 3. 3. 2002)*



*Abbatiale clunisienne de Romainmôtier  
Fig. 4 (nab, 3. 3. 2002)*



La route sort du village, soutenue en aval par un mur de pierre cimentée. Passé le croisement d'avec VD 12.7, VD 12.2 emprunte un chemin de dévestiture dans le grand Bois de Forel. C'est alors un chemin empierré de 3 m de large flanqué en amont par un petit mur de soutènement en pierre sèche, puis par une paroi rocheuse de 2 m de haut, et par un cordon boisé en aval. Après avoir obliqué plein nord, le chemin apparaît creusé entre des talus de 1 m sur 300 m, puis est libre jusqu'à l'orée de la forêt. Ce point correspond à la limite communale, marquée par une borne. Au-delà le chemin est goudronné. Petit à petit un talus se dresse en amont, puis s'orne d'un cordon boisé. Il est rejoint à l'entrée de Bretonnières par VD 1246. Au centre du village on notera une fontaine à deux bassins datée de 1889. Ici, le tracé continue vers le nord avant d'être interrompu par la voie ferrée, c'est un chemin goudronné de 2.5 m flanqué sur 200 m d'un talus aval arboré.

Le tronçon entre la borne indiquant la distance de Lausanne (31 km) et Jougne (13 km) et Les Clées a gardé un aspect traditionnel ce qui rend agréable la promenade de ce sentier pédestre. En effet, c'est d'abord un chemin empierré avec une bande herbeuse centrale, puis meuble et bordé en amont par un talus de 1 à 2 m orné d'arbrisseaux. Le chemin longe ensuite la lisière de la forêt où il s'engouffre quelques instants surplombé de parois rocheuses de 1 à 3 m. La promenade sur chemin meuble se termine avant le passage des gorges de l'Orbe. Le tracé a alors deux possibilités d'enjamber le cours d'eau: soit par le petit pont à une arche de pierre (4 m de large) qui conduit aux Clées par l'ouest de la forteresse (fig. 5), soit par le grand pont à cinq arches portant l'écusson vaudois et daté de 1904 qui conduit alors au village en contournant la forteresse par l'est (fig. 6). En sortant des Clées, le tracé se dédouble à nouveau: un bras s'engage vers le nord en direction de Lignerolle, c'est un chemin goudronnée de 2.5 m, flanqué parfois d'un talus arboré, l'autre bras est une version plus occidentale qui rejoint un des tracés de VD 25. On notera que la deuxième partie du virage en S est coupée par un chemin creux.

*Les Clées: pont à une arche de pierre  
sur l'Orbe  
Fig. 5 (nab, 3. 3. 2002)*



*Les Clées: pont à cinq arches de pierre  
sur l'Orbe  
Fig. 6 (nab, 3. 3. 2002)*

